

Séance du 23 mars 2023

Nombre de Membres

Afférents au Conseil Municipal **19**
En exercice **19**
Qui ont pris part à la délibération **18**

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS et le VINGT-TROIS MARS à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe PÉRIÉ, Maire.

Vote

Pour **18**
Contre **0**
Abstentions **0**

Présents : 15
Jean-Philippe PÉRIÉ, Alain BIAGI, Stéphanie BORREL, Edwige BOUDOU, Albert CANTALOUBE, Nelly DAUDE, Rodolphe DELETAGE, Jérôme FRANQUES, Nathalie GELY, Didier LAURENS, Patrick LEGER, José LOPEZ, Pascal MIR, Bruno SELAS, Marie-Françoise SIMON.

Date de la convocation

16/03/2023

Absents excusés : 4 (dont 3 pouvoirs)

Date d'affichage

20/03/2023

Laura JARROUSSE, a donné pouvoir à José LOPEZ,
Fabien CABROLIER, a donné pouvoir à Stéphanie BORREL,
Pascal MONESTIER, a donné pouvoir à Edwige BOUDOU,
Estelle BIER, absente excusée.

Secrétaire de séance : Pascal MIR

Délibération n° 2023/03/017 – Budget Principal 2022 - Affectation du résultat.

Après avoir examiné le compte financier unique du budget principal, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022,

Constatant que le compte financier unique de l'exercice 2022 fait apparaître un excédent de fonctionnement de **796 191.10 €**,

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2022	
<u>Résultat de fonctionnement</u>	
A Résultat de l'exercice 2022	+ 145 599.83 €
B Résultats antérieurs reportés (ligne 002 du C.A.)	+ 650 591.27 €

C Résultat à affecter =A+B	+ 796 191.10 €
D Solde d'exécution d'investissement	
D001 (besoin de financement)	- 124 790.32 €
R001 (excédent de financement)	0,00 €
E Solde des restes à réaliser d'investissement	
Besoin de financement	- 175 499.06 €
Excédent de financement	0,00 €
Besoin total de financement F	= D+E - 300 289.38 €
AFFECTATION = C	= G+H 796 191.10 €
1) G Affectation en réserves R 1068 en investissement G = au minimum, couverture du besoin de financement F	= D+E 300 289.38 €
2) H Report en fonctionnement R 002	495 901.72 €
DEFICIT REPORTE D 002	0,00 €

Acte rendu exécutoire,
Après transmission par voie dématérialisée
En Préfecture le :
Publication le :
Le Maire, Jean-Philippe PÉRIÉ

Ainsi fait et délibéré à Marcillac-Vallon, les jour, mois et an susdits

Pour extrait conforme,
Le Maire, Jean-Philippe PÉRIÉ